

Fronde de syndicalistes de l'UGTA contre Sidi-Saïd

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4721 - Mardi 5 mars 2019 - Prix : 10 DA

Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

Appel à redoubler d'efforts face à la menace terroriste

Page 24

Pour éviter de retourner à la case importation

«Il faut réévaluer le prix du médicament», affirme le président de l'Unop

Page 3

Le régime algérien maintiendra-t-il sa cohésion ?

Par Mohamed Habili

Dans la lettre adressée aux Algériens et lue par son nouveau directeur de campagne, Abdelghani Zaalane, à la suite du dépôt de candidature effectué par ce dernier en son nom, Abdelaziz Bouteflika revient sur l'offre politique d'une conférence nationale, déjà en bonne place dans son programme de campagne. Cette conférence ouverte à tous les courants politiques aurait pour tâche principale d'instituer un ordre nouveau, une nouvelle République, pour autant que lui-même soit élu le 18 avril prochain. Une fois ses travaux accomplis, dont en particulier l'élaboration d'une nouvelle Constitution, dûment adoptée ensuite par référendum, une présidentielle anticipée est organisée, dans laquelle le président Bouteflika s'engage à ne pas être candidat. En somme, Bouteflika propose aux Algériens de lui accorder le temps d'organiser sa propre succession, ce dont du reste il ne se cache pas. Pour l'heure, personne ne peut dire quel sort les Algériens dans leur majorité vont réserver à cette offre. Par contre, on peut d'ores et déjà affirmer qu'elle sera rejetée par les adversaires les plus irréductibles du cinquième mandat, qui déjà affectent d'y voir une provocation, une de plus, de sa part. Ceux-là, rien ne les fera revenir à de meilleurs sentiments à son endroit.

Suite en page 3

Conseil constitutionnel

Les candidats dans l'attente de la décision



Ph.E. Soraya/J. A.

Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature à la magistrature suprême du pays étant clos depuis avant-hier à minuit, ils sont vingt candidats à avoir déposé leurs dossiers auprès du Conseil constitutionnel qui doit, à présent, statuer sur leur validité par décision, dans un délai de 10 jours.

Lire page 3

Télécom

Bellal Mekkid désigné à la tête de Mobilis

Page 2

Festival du film amazigh

Le film «Ur ttaru kra ghef uzekkaw» ou les errements d'une âme torturée

Page 13

Ils ont observé un rassemblement devant le siège de la Centrale

Fronde de syndicalistes de l'UGTA contre Sidi-Saïd

■ Quelques centaines de syndicalistes affiliés à plusieurs secteurs d'activité se sont rassemblés hier, dès la matinée, devant le siège de la Centrale syndicale, pour manifester contre Abdelmadjid Sidi-Saïd ainsi que l'équipe dirigeante de l'UGTA.

Par Louiza Ait Ramdane

L'opposition d'une partie des travailleurs au secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, se radicalise de plus en plus pour dénoncer les «abus de pouvoir», du secrétaire général de l'UGTA. En effet, de nombreux cadres et autres organisations syndicales ont organisé hier un rassemblement de protestation devant la Maison du peuple, siège de la Centrale syndicale à Alger, réclamant le départ «immédiat» de l'actuel secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Saïd, et de toute la direction, qu'ils accusent, entre autres, de «travailler contre les intérêts des travailleurs», de «violer les statuts de l'organisation» et de la «mener à la dérive». Ces organisations syndicales affiliées à plusieurs secteurs d'activités, à savoir la Santé, l'Éducation, Algérie Télécom, Cnas, Cnac, enseigne-

ment supérieur, jeunesse et sports, les retraités, Naftal, l'hôtellerie..., mécontents de l'UGTA, et autres travailleurs qui ne croient plus en la direction actuelle de la Centrale syndicale, ont appelé au départ des responsables de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), à leur tête l'actuel secrétaire général, Abdelmadjid Sidi Saïd. «Nous en avons marre de subir le népotisme et le despotisme au sein de notre organisation syndicale», fulmine M. Salim, ex-coordonateur de santé, avant d'ajouter : «Tous ceux qui ne lui sont pas dévoués sont automatiquement isolés et marginalisés».

Plusieurs autres situations ont été dénoncées par les syndicalistes. Selon les manifestants, l'image que véhicule le SG de l'UGTA et son équipe ne reflète en rien les aspirations des travailleurs. Ils reprochent à Sidi Saïd sa gestion bureaucratique et son abus de pouvoir. «Aujourd'hui, force est de constater que cette pseudo Centrale syndicale ne sert que les intérêts de son premier responsable». Selon eux, le secrétaire général de l'UGTA et son équipe exercent un abus de pouvoir sur les travailleurs et les menacent des ponctions sur leurs salaires.



Photo: Soraya J. A.

Pour les manifestants, il est temps de procéder à un assainissement total au sein de cette instance syndicale, laquelle, d'après leurs témoignages, a perdu de sa crédibilité. «Vingt ans barakat. Qu'il rentre chez lui», crient les syndicalistes qui semblent en avoir gros sur le cœur. «Tous ensemble pour un changement digne et radical. L'UGTA appar-

tient à tous les travailleuses et travailleurs», scandaient encore les manifestants. Cette action sera le déclic qui permettra aux autres travailleurs de faire de même, indiquent les syndicalistes qui promettent une nouvelle action de rue la semaine prochaine, sachant que toutes les tentatives de dialogue avec les responsables de la Centrale ont été

vouées à l'échec, indiquent les manifestants. «L'appel est destiné à tous les travailleurs. Nous pensons que l'actuelle direction de l'UGTA nuit aux intérêts de la classe ouvrière, et nous poursuivons nos rassemblements la semaine prochaine jusqu'à ce que Sidi Saïd parte», indiquent les syndicalistes. L. A. R.

Télécom Bellal Mekkid désigné à la tête de Mobilis

BELLAL MEKKID, président directeur général de l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN), a été désigné directeur général d'Algérie Télécom Mobile (Mobilis) en remplacement de Sid-Ahmed Zaidi, appelé à d'autres fonctions, a fait savoir Mobilis. Le Conseil d'administration de Mobilis, réuni ce lundi 4 mars 2019, a procédé à l'installation de Bellal Mekkid, un énarque de 36 ans, doctorant en études financières et fiscale, qui a assuré jusqu'à, aujourd'hui, la fonction de président directeur général de l'EADN, précise la même source. Pour sa part, M. ZAIDI a été désigné pour assurer la mise en œuvre de la résolution du Conseil des participations de l'Etat (CPE) relative au développement des nouvelles activités au niveau du Groupe Télécom Algérie, suite à l'entrée en service "réussie" du nouveau câble sous-marin à fibre optique (MEDEX), notamment par la supervision de la réalisation du Data-centre de Lakhdaria, et la mise en route de la nouvelle filiale dédiée au développement et à la commercialisation des services à valeur ajoutée, de l'hébergement des données à grande échelle, et la commercialisation des services à l'international. M L

Afin de diversifier les ressources énergétiques Guitouni : «L'utilisation de l'énergie nucléaire est un choix important et inévitable»

Présentant le projet de loi relatif aux activités nucléaires à l'APN, Mustapha Guitouni, ministre de l'Énergie, a assuré que «dans le but de diversifier les ressources énergétiques et garantir l'avenir des générations montantes, l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques est un choix stratégique pour l'Algérie». En effet, lors d'une plénière de l'APN et devant pas plus de 30 députés, le ministre de l'Énergie a précisé que l'énergie nucléaire constituait «l'un des choix importants» dont dispose l'Algérie en sus des énergies renouvelables, ajoutant que son exploitation était «un choix stratégique» pour le pays. Après les débats, Guitouni, en réponse aux députés, a assuré que l'Algérie vise à travers la mise en place d'un cadre juridique régissant les activités nucléaires, à permettre au secteur de l'Énergie d'occuper une place importante dans l'économie nationale et d'être un acteur dans le développement socio-économique du pays. «Soucieuse quant à son avenir énergétique à l'ombre de la demande accrue sur l'énergie, l'Algérie a diversifié ses ressources énergétiques afin de garantir l'avenir des générations

montantes», a ajouté le ministre. La stratégie de l'Algérie en la matière vise essentiellement à la mise en place d'une infrastructure de recherche et de développement technologique accompagnée d'un programme de formation pour acquérir le savoir et maîtriser les applications nucléaires dans les différents domaines socio-économiques tels que la santé, l'agriculture et les ressources en eau. Pour développer l'énergie en Algérie, un Commissariat à l'énergie atomique a été créé et a pour missions l'élaboration et mise en œuvre de la politique nationale de renforcement et de développement des techniques et applications nucléaires ainsi que la création de réacteurs de recherche et de formation, à savoir les centres de Draria à Alger et de Berine à Djelfa, a indiqué M. Guitouni. L'Algérie a signé des conventions de coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire avec plusieurs pays et organismes, particulièrement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a-t-il rappelé. La mise en œuvre du programme d'utilisation de l'énergie nucléaire exige un cadre juridique fixant les conditions des

activités nucléaires et des règles de sécurité, a-t-il indiqué, ajoutant que ce cadre juridique se manifestait dans le projet de loi relatif aux activités nucléaires, un texte de 19 chapitres et comprenant plus de 156 articles. Le projet de loi a pour objectif de définir les dispositions applicables aux activités liées aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, aux techniques nucléaires, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement des répercussions de la radioactivité nucléaire, a ajouté le ministre. Le projet de loi comprend, selon M. Guitouni, plusieurs chapitres relatifs à «la sécurité et à la protection de la radioactivité». Ces aspects couvrent toutes les étapes des activités qui utilisent les matières nucléaires et les sources de radioactivité nucléaire, en se référant aux usages mondialement en vigueur et aux outils juridiques internationaux auxquels a adhéré l'Algérie. En ce qui concerne le système d'autorisations figurant dans l'un des chapitres du texte de loi, le ministre a affirmé qu'elles étaient «obligatoires» pour pouvoir mener les activités liées aux matières nucléaires, lesquelles sont «délivrées, exclusivement, par l'Autorité de sûreté et

de sécurité nucléaire». S'agissant du chapitre des déchets radioactifs, le ministre a précisé qu'il délègue les responsabilités des utilisateurs-générateurs et des pouvoirs publics dans ce domaine. Il institue, en outre, rappelle le ministre, «un établissement public pour la gestion des déchets radioactifs». Le projet de loi reprend, également, selon le ministre, dans son volet relatif aux situations d'urgence, «les meilleures pratiques mondiales quant à l'institution de plan d'urgences national, local, interne aux installations et spécifiques au transport». S'agissant du système d'inspection, le projet de loi a conféré à l'Autorité le pouvoir de contrôler à tout moment et à son initiative toutes les installations nucléaires et celles abritant des matières nucléaires et des sources de rayonnement ionisants. Les inspections sont conduites par un corps d'inspecteurs créé à cet effet. Le projet de loi a été élaboré, en concertation avec les secteurs concernés, à savoir la Défense nationale, les secteurs de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Santé et des Finances.

Thinhinene Kouchi

Conseil constitutionnel

Les candidats dans l'attente de la décision

■ Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature à la magistrature suprême du pays étant clos depuis avant-hier à minuit, ils sont vingt candidats à avoir déposé leurs dossiers auprès du Conseil constitutionnel qui doit, à présent, statuer sur leur validité par décision, dans un délai de 10 jours.

Par Lynda Naili

A ce titre, le Conseil constitutionnel doit à présent statuer sur la validité de toutes ces candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature, conformément à la loi organique n° 16-10 portant régime électoral. Cette loi souligne que le retrait du candidat n'est ni accepté, ni pris en compte après la validation des candidatures par le Conseil constitutionnel, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par le Conseil constitutionnel ou en cas de décès de l'intéressé. Les candidats à l'élection présidentielle d'avril prochain doivent satisfaire les conditions de fond et remplir les formalités prévues par la Constitution et la loi organique relative au régime électoral.

Notons dans ce contexte que de nombreux candidats ont attendu la journée d'avant-hier pour déposer leurs dossiers au secrétariat général du Conseil constitutionnel. C'est le cas notamment du candidat libre Ali Ghediri et du candidat Abdelaziz Bouteflika. Le dossier de candidature du président sortant Abdelaziz Bouteflika qui a annoncé le 10 février dernier sa décision de briguer un nouveau mandat, a été déposé par son directeur de campagne électorale, Abdelghani Zaalane. Quant au président du Mouvement El Infitah, Omar Bouacha, il a pour sa part déposé son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel, quelques heures seulement avant l'expiration du délai légal. Il en est de même pour le président du Front des



PH.E. Soraya/J. A.

jeunes démocrates pour la citoyenneté (FJDC), Ahmed Gouraya, du secrétaire général du Front de la bonne gouvernance (FBG), Aissa Belhadi. Il s'agit également des candidats Abdechafik Senhadji, Ali Skouri, Mohamed Boufarache, Amara Mohcen, Ben Tabi Ferhat, Loth Bonatrio, Chabane Rezzouk et Ayeub Raouf. Rachid Nekkaz, le candidat déclaré à la présidentielle du 18 avril a cédé la candidature à son cousin qui porte le même nom. Ce n'est pas Rachid Nekkaz, l'homme d'affaires, résidant en France, qui a déposé dimanche sa candidature auprès du Conseil constitutionnel, mais c'est un autre Rachid Nekkaz, mécanicien de profession et résidant à Chlef, qui a déclaré sa candidature à la présidence de la République. Samedi dernier, le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid et du parti Ahd 54, Ali Fawzi Rebaine qui avaient déjà participé aux précédentes présidentielles ont également confirmé leur participation au scrutin du 18 avril. Ils seront suivis par le

président du Parti de la victoire nationale (PVN), Adoul Mahfoudh et le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina. Notons que le président du parti du Rassemblement algérien (RA), Ali Zeghdoud et le candidat indépendant Abdelhakim Hamadi étaient les premiers à confirmer leur participation à l'élection présidentielle du 18 avril. Ces deux candidats ont remis jeudi dernier leurs dossiers de candidature au Conseil constitutionnel.

Les partis de l'opposition optent pour le boycott

Les partis et formations politiques qui pourtant ont retiré leurs formulaires de souscription de signatures individuelles au ministère de l'Intérieur, déposé leurs dossiers de candidature au niveau du Conseil constitutionnel (du moins pour la majorité d'entre eux), et officiellement annoncé leur participation à ce scrutin présidentiel du 18 avril prochain ont fini par faire marche

arrière et se désinscrire de la course à la magistrature suprême du pays.

Une marche arrière d'abord effectuée par la première dame du Parti des travailleurs (PT) qui au lendemain du mouvement citoyen de vendredi dernier à Alger et à travers le pays a opté, sur décision de son comité central, pour le boycott de cette échéance électorale présidentielle. Lui emboîtera le pas Abderrezak Makri, président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) qui avant-hier, après une réunion du madjilis échoua de sa formation politique, décide de ne pas déposer son dossier de candidature au Conseil constitutionnel, et donc qu'il ne participera pas à l'élection présidentielle du 18 avril. Plus tard dans la journée, ce sera le tour d'Ali Benflis, président du parti Talaie El Hourriyet, de faire part de sa non-participation au scrutin présidentiel prochain. Hier, c'était autour de Abdelaziz Belaid, du Front El Moustakbal de rejoindre cette tendance au boycott.

LA QUESTION DU JOUR

Le régime algérien maintiendra-t-il sa cohésion ?

Suite de la page une

Ils continueront donc d'appeler à manifester contre sa candidature d'autant plus qu'ils voient dans son engagement à ne pas être candidat à la présidentielle anticipée un signe de faiblesse, une reculade, un premier pas vers le retrait de sa candidature. Plus encore, une prière sourde, à eux adressée en premier, de lui permettre une sortie honorable. Il n'a rien à attendre de leur côté, ils ne lui épargneront rien, rien de ce qui est en leur pouvoir de lui faire subir. Or ils ne sont pas les seuls à avoir manifesté contre le cinquième mandat. Dans le nombre de ceux qui sont descendus dans la rue, les deux vendredis derniers notamment, rien ne dit encore qu'il n'y en a pas qui au contraire s'estiment satisfaits par son offre. Il serait extraordinaire que les anti-Bouteflika soient tous sur la même ligne de rejet sans appel et de sa candidature et de sa personne. Les islamistes, par exemple, qui selon toute vraisemblance ont apporté les plus gros contingents de manifestants, ne sont probablement pas à cet égard sur la même ligne que les plus radicaux, qui pour la plupart se recrutent dans la mouvance berbériste, s'il faut en juger par ses journaux. Certains de leurs partis, le MSP entre autres, préconisaient déjà le prolongement du mandat qui se termine. Ils devraient donc trouver leur compte dans l'offre de Bouteflika. Ils le trouveraient d'autant plus qu'ils voient que le régime ni ne s'est fissuré ni ne se fissurera. Aussi longtemps que la contestation se situe toute entière à l'extérieur de l'ordre établi, il n'y a aucune chance que la rue fasse tomber le président Bouteflika, et avec lui le système politique algérien tel qu'il s'est constitué depuis l'indépendance du pays. Ici comme ailleurs, c'est la cohésion du régime qui est déterminante. Bouteflika a déjà pris la bonne décision en maintenant sa candidature. Il ne l'aurait pas fait, c'est la prise du Palais d'El Mouradia qui aurait été envisagée par ses détracteurs les plus radicaux, qui tous travaillent pour un agenda inavouable. Aussi longtemps que le régime est uni, il n'y a que le désordre et ses inconvénients qu'il faut craindre. Ali Benflis trouve dans les événements actuels la confirmation de ce qu'il soutient depuis maintenant des années, à savoir que le pays est plongé dans la pire des crises politiques de son histoire. Au risque de l'étonner, pour l'heure, nulle crise politique n'a encore éclaté dans le pays. Pas de division interne à un régime, pas de crise politique au vrai sens du terme.

Meriem Benchaouia

M. H.

Pour éviter de retourner à la case importation «Il faut réévaluer le prix du médicament», affirme le président de l'Unop

«**S**i nous continuons comme ça», c'est-à-dire à maintenir le coût du médicament à son niveau actuel, «nous allons assister à un déclin de cette industrie» avec le risque de retour à la case «importation», c'est ce qu'a indiqué hier Abdelwahad Kerrar. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie, Unop, juge plus que nécessaire de réévaluer les prix du médicament pour s'éviter de retourner à la case importation. Selon lui, l'intérêt d'une telle mesure contribuerait à assurer

«l'accessibilité aux soins», à mettre à la disposition des patients «des médicaments de qualité» et à installer une industrie pharmaceutique «forte et performante». L'invité a estimé qu'en raison des investissements importants qui ont été consentis dans cette industrie, «il est normal que le système de prix change». S'agissant de la possible commission de l'équilibre de la sécurité sociale au cas où cette proposition est prise en compte, Abdelwahad Kerrar a expliqué que le médicament ne représente pas seulement un enjeu social, mais aussi de développement de la filière pharmaceutique et des personnels qu'elle occupe, «un aspect aussi important que l'accès des Algériens aux soins». En Algérie, «il n'y a jamais eu d'ajustement du prix du médicament, un produit qui n'a jamais fait l'objet de débats, au vu de la croissante fulgurance

qu'a connu ce secteur au cours des dix dernières années», a-t-il révélé. Quand on lui demande si les réajustements qu'il propose doivent se faire au détriment de la couverture de sécurité sociale des malades, il répond que c'est grâce à une bonne production des produits de soins que «nous avons réussi à baisser les prix» et à employer «des centaines de milliers d'Algériens». Notons que l'industrie nationale pharmaceutique a réalisé une croissance de 17 % durant ces dernières années, un taux «non atteint par d'autres secteurs», passant de 473 millions de dollars américains en 2008 à près de deux milliards de dollars en 2018. Selon le responsable, ce progrès a été possible grâce aux efforts considérables consentis par les

investisseurs dans ce domaine outre le soutien important accordé par les autorités publiques à l'industrie pharmaceutique, notamment à la faveur de la décision de 2008 portant sur «l'interdiction d'importation de médicaments produits localement». L'Etat a pu, grâce à ce progrès, réduire la facture d'importation des médicaments à 2 milliards de dollars américains au lieu de 5 milliards de dollars en 2018. En vue de réduire la dépendance aux laboratoires étrangers, les autorités publiques se sont fixées comme objectif d'atteindre «70% de couverture des besoins nationaux en médicaments en développant la production locale de tous les types de médicaments», a ajouté le responsable.

Droit humanitaire

Concours de plaidoiries au profit d'étudiants algériens

■ Le concours encadré par un comité de jury (enseignants et magistrats) avait pour thème : «La plaidoirie du droit humanitaire international pendant des conflits armés». Cet événement est l'occasion de faire sortir le droit de la partie théorique.

Par Ihsane G.

La délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a organisé, hier à Alger, la 2^e édition du Concours national de plaidoirie en droit international humanitaire (DIH) qui a opposé 4 groupes d'étudiants en droit issus d'universités algériennes, en vue de sélectionner une équipe lauréate pour prendre part au concours régional prévu en Egypte, fin mars. Organisé en collaboration avec la Commission nationale du droit humanitaire international (CNDIH), la 2^e édition du concours a réuni 16 étudiants des facultés de droit et sciences juridiques des universités d'Alger, de Constantine, de Tizi Ouzou et de Béjaïa. Le concours, encadré par un comité de jury (enseignants et magistrats), avait pour thème : «La plaidoirie du droit humanitaire international pendant des conflits armés». «Cet événement est l'occasion de faire sortir le droit de la partie théorique, afin que les étudiants assimilent mieux son application pratique dans les contextes de conflit armé et approfondir leurs connaissances dans ce domaine», a indiqué le chef-adjoint de la délégation du CICR en Algérie, Philippe Beuchat, lors de la céré-



P.V.D.R.

monie d'ouverture du concours, en présence des représentants des ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Affaires étrangères, ainsi que du Croissant-Rouge algérien (CRA). A travers des plaidoiries fictives,

les étudiants doivent démontrer avoir compris l'esprit des règles du droit humanitaire international, distinguer les victimes, les parties en conflit et le rôle de chacun pour assurer l'application des dispositions du droit

humanitaire international, a souligné M. Beuchat. Le responsable humanitaire a, à la même occasion, rappelé l'adhésion de l'Algérie aux conventions de Genève de 1949 ainsi qu'aux traités internationaux en matière de protection de l'enfance, des membres d'organisations humanitaires, des blessés et de prisonniers de guerre. Expliquant que le droit international humanitaire est un ensemble de règles qui visent à limiter les conséquences des conflits armés sur les populations civiles, à travers notamment des restrictions sur les moyens et méthodes de guerre, M. Beuchat a ajouté que l'équipe lauréate de l'épreuve de présélection représentera l'Algérie pour le concours régional prévu au Caire à la fin du

mois de mars. «J'espère que cette fois-ci que l'équipe algérienne passera avec succès l'épreuve régionale qui aura lieu au Caire. L'Algérie recèle des compétences dans le domaine du droit et pourra disposer de futurs avocats du droit humanitaire international», a souhaité M. Beuchat, mettant en exergue l'importance, pour le CICR, de «travailler avec les universités algériennes sur les questions du respect du droit humanitaire international». Faisant le constat à l'échelle mondiale, le chef-adjoint du CICR a relevé des améliorations dans le respect du droit humanitaire international, soutenant que «les règles émises par les instances internationales quant aux droits des civils en cas de conflits sont largement reprises dans les manuels de formation militaire et qu'aucun Etat ne les conteste aujourd'hui». «Depuis l'entrée en vigueur du Traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel septembre 1997, le nombre de personnes mutilées par des mines a baissé de plusieurs milliers par an, alors que plus de 50 millions de mines antipersonnel ont été détruites», a-t-il fait savoir, avant de souligner le rôle du droit humanitaire comme «seul moyen de protection des populations civiles» pendant les conflits armés. Assurant que le CICR continuera les sessions de formation et de promotion des droits de l'Homme, M. Beuchat a relevé, toutefois, que les menaces à la vie des civils ont pris, ces derniers temps, des «proportions alarmantes», notamment à travers l'usage de nouveaux procédés, dont les drones militaires, les attaques de cybercriminalité et d'autres armes de destruction massives, causant, a-t-il signalé, des «souffrances plus atroces» aux populations.

I. G.

Saison 2019

Les hadjis algériens appelés à s'assurer de l'agrément des agences de voyages

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, hier à Alger, les hadjis algériens désirant voyager avec des agences de tourisme et de voyages à s'assurer que celles-ci figurent dans la liste des 42 agences

agrées pour l'organisation du Hadj 2019, a indiqué un communiqué de l'Office. Les hadjis peuvent vérifier la liste sur le site électronique de l'Office www.onpo.dz, a ajouté la même source. A noter que pour la prochaine saison du

pèlerinage, les frais du Hadj et du billet d'avion seront payés en une seule tranche au niveau de la Banque d'Algérie (BA), les services d'Air Algérie devant prélever leurs droits directement auprès de la BA.

Fatah G.

Stratégie du ministère

Sept séminaires régionaux pour développer les statistiques agricoles

Sept séminaires régionaux sont programmés pour débattre des modalités de développement des statistiques agricoles nationales, a indiqué, dimanche à Batna, le directeur des statistiques agricoles et systèmes informatiques au ministère de l'Agriculture, du

Développement rural et de la Pêche, Mohamed Tifouri. Cette série de rencontres s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère visant le développement de la statistique agricole dans toutes les filières, a indiqué à l'APS le responsable en marge de l'ouverture du second séminaire régional

sur les statistiques agricoles à l'Ecole nationale des forêts. «Des statistiques précises et fiables sont nécessaires pour le secteur agricole qui participe à 12,3% au produit intérieur brut et pour cerner toutes les données sur la production agricole nationale et répondre aux défis futurs», selon

la même source. La rencontre de Batna vient après une rencontre similaire tenue la semaine passée à Alger et sera suivie les 7 et 8 avril par une autre prévue à Médéa. 50 participants de sept wilayas (Batna, Khenchela, Constantine, M'sila, Oum El Bouaghi, Souk Ahras et Tébessa)

ont participé, dimanche et lundi, au séminaire de Batna qui comprend des conférences théoriques et des ateliers, a indiqué le directeur de l'Ecole des forêts, Othmane Briki, précisant que les travaux de la rencontre déboucheront sur l'adoption de recommandations.

O. N.

Session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe

Messahel prend part au Caire aux travaux

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part, les 5 et 6 mars prochains au Caire, aux travaux de la 151^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, a indiqué, hier, un commu-

niqué du ministère. Cette session dont les travaux se tiendront au siège du secrétariat général de la Ligue arabe, débattrà des «derniers développements de la situation dans la région, notamment la question palestinienne ainsi que

la situation en Libye, en Syrie et au Yémen». La session débattrà, entre autres, de la promotion de l'action commune arabe et de thèmes à caractère international, à l'instar du terrorisme international et évaluera les relations

arabes avec les groupements internationaux et régionaux, ajoute la même source. Le chef de la diplomatie algérienne participera également, aujourd'hui au Caire, aux travaux de la réunion ministérielle tripartite (Algérie-Egypte-

Tunisie) sur la Libye, et ce, après la réunion tripartite organisée à Alger le 21 mai 2018 pour débattre des derniers développements survenus dans ce pays frère, a conclu la même source.

R. N.

Revue des frets maritimes

Les vracs secs divergent, les frets pétroliers reculent

■ Les prix des transports de matières premières sèches les plus lourdes et ceux des pétroliers ont sombré la semaine dernière, tandis que les taux des navires plus légers ont augmenté.



Par Salem K.

L'indice phare du marché, le Baltic Dry Index (BDI), qui fournit une estimation moyenne des tarifs pratiqués sur 20

routes de transport en vrac de matières sèches (minerais, charbon, métaux, céréales, etc.) a fini vendredi à 664 points, contre 634 points une semaine auparavant. Le Baltic Capesize Index

2014 (BCI 2014), qui compile les tarifs de la catégorie de navires «Capesize», forcés par leur taille imposante à naviguer au large des caps Horn et de Bonne-Espérance, a terminé la semaine

à 383 points, à son plus bas depuis trois ans, contre 545 points une semaine auparavant. «L'absence de Vale continue de peser sur l'enthousiasme du marché», ont expliqué les analystes du Baltic Briefing, site d'information du Baltic Exchange. Le géant minier Vale a vu son activité au Brésil limitée par la justice comme par des procédures internes après la rupture d'un barrage, qui a fait 186 morts et 122 disparus. En revanche, le Baltic Panamax Index (BPI), qui synthétise les tarifs pour quatre routes (la plupart pour les céréales) empruntées par des navires de la catégorie «Panamax», a terminé en hausse vendredi à 863 points, contre 666 points une semaine auparavant. Le Baltic Clean Tanker Index (BCTI), moyenne des prix pratiqués sur six routes de produits pétroliers raffinés (essence, gaz liquéfié, fioul de chauffage, etc.), a terminé à 575 points vendredi, à son plus bas depuis quatre mois, contre 595 points sept jours auparavant. L'indice

Baltic Dirty Tanker Index (BDTI), moyenne des taux pratiqués sur 17 routes de transport de pétrole brut et de fioul lourd, a fini vendredi à 774 points, à son plus bas depuis cinq mois et demi, contre 823 points la semaine précédente. S. K./APS

UE

Révision prochaine du système d'étiquetage des pneumatiques

L'Union européenne (UE) prévoit de réviser son système d'étiquetage des pneumatiques pour rendre le transport routier plus sûr et plus propre sur les routes européennes, a indiqué lundi le Conseil de l'UE. Le Conseil vient d'adopter sa position de négociation sur les nouvelles règles proposées pour actualiser l'étiquetage des performances énergétiques des pneumatiques en étendant leur champ d'application aux pneumatiques des véhicules utilitaires lourds. Les étiquettes seront affichées de manière plus visible pour les consommateurs et com-

prendront des informations sur l'adhérence sur la neige et le verglas, précise un communiqué du Conseil représentant les Etats membres de l'UE. «Les nouvelles règles serviront les intérêts des consommateurs, qui pourront choisir leurs pneumatiques en toute connaissance de cause en fonction de leur sécurité et de leur efficacité en carburant», a commenté le ministre roumain de l'énergie, Anton Anton, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil. Ces règles, a-t-il ajouté, «contribueront aussi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

produites par les transports routiers, aidant ainsi l'UE à respecter les engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'accord de Paris.» Le système européen d'étiquetage des pneumatiques vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les nuisances sonores dans le secteur des transports et augmenter la sécurité sur les routes par une meilleure information des consommateurs sur les paramètres des pneumatiques qu'ils achètent, qu'il s'agisse de l'efficacité en carburant, du bruit ou de la sécurité. Les transports routiers sont à l'origine d'environ

22 % des émissions totales de gaz à effet de serre produites par l'UE et les pneumatiques, principalement du fait de leur résistance au roulement, représentent entre 5 et 10 % de la consommation de carburant d'un véhicule, selon les estimations du Conseil de l'UE. L'entité européenne conclut qu'une réduction de la résistance au roulement des pneumatiques contribue donc à une réduction des émissions tout en permettant aux consommateurs de faire des économies grâce à une consommation de carburant plus faible.

Faty T.

Pétrole

Le Brent à plus de 65 dollars lundi à Londres

Les prix du pétrole montaient lundi en cours d'échanges européens, galvanisés par des informations de presse sur les négociations sino-américaines, sans effacer pour autant leurs pertes engrangées vendredi. Ce lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 65,80 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 73 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril gagnait 50 cents, à 56,30 dollars. «Les cours profitent de l'espoir que la Chine et les Etats-Unis approchent d'une fin à leur conflit commercial, qui pèse sur la croissance mondiale», a résumé Jasper Lawler, analyste. La presse américaine a rapporté dimanche que les deux plus grandes économies mondiales sont proches d'un accord. Les tensions sino-américaines pèsent sur le cours des matières premières, très dépendantes de la croissance mondiale. Mais ce rebond ne compensait pas la nette baisse de vendredi. «Les pertes des deux dernières semaines nous paraissent plutôt être un retour à la normale déclenché par les critiques de Donald Trump contre l'Opep», qui avaient fait craindre que le président américain ne mette la pression sur son partenaire saoudien pour augmenter sa production, a commenté Bjarne Schieldrop, analyste. Menés par l'Arabie saoudite et la

Russie, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires appliquent en effet un accord de limitation de leur production, renforcé depuis début janvier, qui a fait grimper les prix sur cette période. Hausse du cours du pétrole en Asie. Les cours du pétrole ont connu une hausse, lundi en Asie, à l'instar de la plupart des marchés régionaux qui espèrent un accord entre les Etats-Unis et la Chine pour dépasser leur contentieux commercial. Le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en avril, gagnait 26 cents à 56,06 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en mai, progressait de 27 cents à 65,34

dollars. Les prix du pétrole avaient terminé en baisse vendredi après la parution d'indicateurs sur l'économie américaine de nature à inquiéter sur la vigueur de la demande énergétique dans le pays. A Londres, le Brent de la mer du Nord avait lâché 1,24 dollar sur l'Intercontinental Exchange (ICE). A New York, le baril de WTI avait perdu 1,42 dollar. Les tensions commerciales entre les deux premières économies du monde, les Etats-Unis et la Chine, ont contribué à plomber les cours. Tout recul du billet vert rend mécaniquement le pétrole, libellé en dollar, plus attractif pour les investisseurs munis d'autres devises, ce qui augmente la demande et tire les cours vers le haut. Faty R.

Turquie

Le taux d'inflation annuelle a atteint plus de 19%

L'INFLATION annuelle en Turquie a ralenti en février à 19,67%, repassant sous le seuil symbolique de 20% pour la première fois depuis les mois d'août, selon les chiffres officiels publiés lundi. Si les prix à la consommation ont augmenté de 0,16% en février par rapport à janvier, le taux d'inflation en rythme annuel est lui passé de 20,35% en janvier à 19,67% en février, selon les données publiées par l'Office national des statistiques (Tüik). Les secteurs les plus touchés restent celui de l'alimentation, avec une hausse moyenne des prix de 29,25% en rythme annuel, et celui de l'ameublement, avec une augmentation de 27,59%. La Turquie a été confrontée ces derniers mois à une forte accélération de son taux d'inflation qui a atteint un niveau record en 15 ans, culminant à de plus de 25% en rythme annuel en octobre. Cette inflation a été alimentée par la chute de la livre turque qui a perdu presque 30% de sa valeur face au dollar en 2018, sur fond de tensions diplomatiques avec les Etats-Unis et de défiance des marchés à l'égard des politiques économiques menées par Ankara. Alors que des élections municipales auront lieu fin mars, les autorités turques mènent une guerre tous azimuts contre les prix jugés trop élevés. L'une des mesures les plus spectaculaires prise le mois dernier a été la mise en place, à Istanbul et Ankara, d'états municipaux où certains légumes sont vendus à des prix imbattables. En réaction, plusieurs chaînes de supermarchés ont baissé leurs prix. Alors que les prix de l'alimentation avaient bondi de 6,43% en janvier par rapport à décembre, ils n'ont augmenté que de 0,90% en février par rapport au mois précédent. Le ralentissement de l'inflation annuelle s'explique par «les mesures qui ont été prises», s'est félicité lundi le ministre turc des Finances, Berat Albayrak, assurant que l'inflation continuerait de marquer le pas. R. E.

Mostaganem

Six projets d'aménagement de la façade maritime d'une valeur de 1,2 milliard DA

■ Les travaux de concrétisation de six projets d'aménagement de la façade maritime de la ville de Mostaganem, dotés d'une enveloppe de 1,2 milliard DA, sont en cours à Djebel Diss à Sablettes, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Par Akli Y.

Ces projets, financés à la faveur des programmes sectoriels, par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, portent sur l'aménagement, l'extension des routes côtières menant vers les plages des Sablettes, la crique, Sidi Medjdoub, Matraha et Sonacter et sur la création d'espaces et de pistes de loisirs à proximité de la façade maritime, a-t-on indiqué.

Dans ce cadre, une piste a été créée en zone rocheuse à proximité du port de la pêche et de plaisance de Salamandre, en face du port commercial, pour une enveloppe de 600 millions DA et ce, après achèvement de travaux de protection du littoral et le relogement de plus de 20 familles résidant dans cette zone, a-t-on fait savoir.

Il est prévu au mois de mai prochain la réception du dédoublement de la voie reliant Salamandre et Sablettes, après les opérations d'extension et réaménagement de cet axe qui enregistre une densité de la circulation lors de la saison estivale, surtout qu'il relie la zone d'expansion touristique de Sablettes et la façade maritime «Ahmed Benbella», a-t-on ajouté.

Ce projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 50 % pour une enveloppe finan-

cière de 282 millions DA, contribuera à donner une fluidité à la circulation routière à travers la corniche ouest de la ville de Mostaganem, à promouvoir la corniche comme destination touristique et à valoriser le littoral-est de la ville de Mostaganem, surtout entre Kharouba et Djebel Diss, où un projet a été lancé cette année pour la réalisation de cinq espaces de détente surplombant la mer pour un coût global de 75,5 millions DA, espaces qui s'ajoutent à cinq aires similaires, entrées en service l'année dernière, sur le chemin Salamandre-Sablettes, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La zone de Sidi Medjdoub a enregistré des actions visant la protection de la plage (74 million DA), la réalisation (76 millions DA) et l'extension et la réhabilitation du boulevard Sidi Medjdoub dans son premier tronçon pour une enveloppe de 100 millions DA.

En outre, cette plage, située à l'est de la ville de Mostaganem, sera dotée d'espaces de détente réservés aux familles, d'aires de jeux pour enfants et d'un parking pour plus de 250 véhicules pour une enveloppe de 35 millions DA.

Le wali, Mohamed Abdenour Rabhi a donné des instructions aux entreprises chargées de la



réalisation pour accélérer le rythme des travaux en vue de la réception de plusieurs espaces avant le mois de ramadhan prochain, en plus de respecter la qualité dans la réalisation des

projets, d'améliorer l'aspect esthétique de la ville de Mostaganem qui a accueilli l'année dernière plus de 11 millions d'estivants.

A. Y./APS

Bouira

Six wilayas participent au Salon national de l'huile d'olive

Une cinquantaine d'oléiculteurs issus de six wilayas du centre et de l'est du pays prennent part dimanche au 1^{er} Salon national de l'huile d'olive qu'organise la chambre de commerce de la wilaya de Bouira en collaboration avec la maison de la culture Ali-Zaâmour, ont indiqué les organisateurs. «Les wilayas participantes sont Tizi Ouzou, Boumerdès, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Blida et Guelma. Les oléiculteurs auront à exposer lors de ce salon aux visiteurs leurs produits dont la qualité de l'huile diffère d'une région à une autre», a expliqué à l'APS le directeur de la chambre de commerce, Abdelmalek Samir. Inaugurée par le wali de Bouira, Limani Mustapha, cette foire a pour objectif de faire valoir l'huile d'olive algérienne et pen-

ser ensemble à créer un système de transformation local afin d'encourager la production de l'huile d'olive. «Cette première édition qui s'étalera sur trois jours est placée sous le slogan "l'huile d'olive, une culture, agriculture et économie"», a souligné le même responsable. M. Abdelmalek a saisi cette occasion pour appeler les différents intervenants et opérateurs, dans le domaine oléicole à œuvrer de façon à travailler en respectant les normes mondiales, afin d'aller vers l'exportation d'une huile d'olive de vierge à extra vierge locales et ce, après la maîtrise de la qualité du produit, ainsi que son conditionnement afin de répondre aux attentes des clients étrangers, a-t-il dit. «Une journée d'étude et des conférences sur ce thème

seront animées lundi par des spécialistes économistes afin d'encourager les agriculteurs à booster cette filière en quête de développements», a ajouté M. Abdelmalek. «Le défi majeur est d'arriver à exporter notre produit vers l'étranger», a insisté le même responsable.

A propos de cette foire, M. Limani a encouragé les différents exposants à travailler davantage pour développer cette filière et ce, en terme de qualité et de conditionnement, pour atteindre un meilleur niveau possible et aller à l'exportation du produit, tout en réitérant la volonté des autorités locales à accompagner toute action allant dans ce sens.

Ali T.

Khenchela

Lancement du raccordement de 600 foyers aux réseaux de gaz et d'électricité

Les travaux de raccordement de plus de 600 foyers de plusieurs communes rurales de la wilaya de Khenchela aux réseaux du gaz naturel et d'électricité ont été lancés dimanche.

Lors d'une visite de travail dans plusieurs communes de la région sud de la wilaya, le wali, Kamel Nouicer a donné le coup d'envoi de chantiers de réalisation d'un poste de détente de gaz et de raccordement de 148 foyers de la localité Tafsour Echouhada de la commune Djellal au réseau du gaz naturel pour un montant de 65 millions DA. Le chef de l'exécutif local a donné également le coup d'envoi des travaux de raccordement de plus de 450 foyers au réseau du gaz naturel dans la localité Bouzegla 1 et 2 dans la commune de Chechar pour un coût de 35 millions DA, de travaux que les responsables concernés se sont engagés à réceptionner «avant fin 2019».

Le centre de la localité Timdkit dans la commune d'El Kheirane a été raccordé au réseau d'électricité et les poteaux

d'éclairage public ont été installés parallèlement avec la mise en service de l'électricité rurale à travers plusieurs exploitations agricoles. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme des Hauts plateaux de

la localité de Bouzouak dans la commune de Babar, a-t-on précisé, rappelant que le coup d'envoi des travaux de raccordement du périmètre agricole de la localité Kelouâ Trab (commune de Kheirane) au réseau d'électricité

rurale a été donné à cette occasion. Au cours de cette visite d'inspection, le chantier des travaux de mise à niveau du chemin de wilaya (CW05) entre les communes de Tamza et Babar en passant par la localité de

Hala sur un linéaire de 8,6km a été lancé ainsi que la réhabilitation de la route nationale (RN)08 et le CW17 (a) sur une distance de 2km dans la commune de Babar.

R. R.

Mostaganem

Six projets d'aménagement de la façade maritime de la ville

Les travaux de concrétisation de six projets d'aménagement de la façade maritime de la ville de Mostaganem, dotés d'une enveloppe de 1,2 milliard DA, sont en cours à Djebel Diss à Sablettes, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Ces projets, financés à la faveur des programmes sectoriels, la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, portent sur l'aménagement, l'extension des routes côtières menant vers les plages des Sablettes, la crique, Sidi Medjdoub, Matraha et Sonacter et sur la création d'espaces et de pistes de loisirs à proximité de la façade maritime, a-t-on indiqué. Dans ce cadre, une piste a été créée en zone rocheuse à proximité du port de la pêche et de plaisance de Salamandre, en face du port commercial, pour une enveloppe de 600 millions DA et ce, après achèvement de travaux de pro-

tection du littoral et le relogement de plus de 20 familles résidant dans cette zone, a-t-on fait savoir. Il est prévu au mois de mai prochain la réception du dédoublement de la voie reliant Salamandre et Sablettes, après les opérations d'extension et réaménagement de cet axe qui enregistre une densité de la circulation lors de la saison estivale, surtout qu'il relie la zone d'expansion touristique de Sablettes et la façade maritime «Ahmed Benbella», a-t-on ajouté.

Ce projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 50 % pour une enveloppe financière de 282 millions DA, contribuera à donner une fluidité à la circulation routière à travers la corniche ouest de la ville de Mostaganem, à promouvoir la corniche comme destination touristique et à valoriser le littoral-est de la ville de Mostaganem, surtout entre Kharouba et Djebel Diss, où un

projet a été lancé cette année pour la réalisation de cinq espaces de détente surplombant la mer pour un coût global de 75,5 millions DA, espaces qui s'ajoutent à cinq aires similaires, entrées en service l'année dernière, sur le chemin Salamandre-Sablettes, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La zone de Sidi Medjdoub a enregistré des actions visant la protection de la plage (74 million DA), la réalisation (76 millions DA) et l'extension et la réhabilitation du boulevard Sidi Medjdoub dans son premier tronçon pour une enveloppe de 100 millions DA.

En outre, cette plage, située à l'est de la ville de Mostaganem, sera dotée d'espaces de détente réservés aux familles, d'aires de jeux pour enfants et d'un parking pour plus de 250 véhicules pour une enveloppe de 35 millions DA.

Saïda R.

Tunisie/Municipales

Ghannouchi annonce que la plupart des indépendants élus veulent rejoindre Ennahdha

■ Le président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, a affirmé que la majorité des indépendants élus lors des élections municipales de 2018 désirent rejoindre le mouvement. Ils ont amplement l'occasion de participer aux congrès locaux du mouvement, qui se poursuivent dans tout le pays, et aux conférences régionales.

Par Farid M.

Ghannouchi a ajouté, après avoir supervisé l'ouverture de la conférence locale du bureau d'Ennahdha à Douar Hicher, que toute personne adhérant au mouvement en devient membre et peut donc participer et se présenter à toutes les conférences organisées dans toutes les délégations du pays durant trois semaines, pour le renouvellement des responsables locaux du parti, les secrétaires locaux et membres des bureaux. Il a estimé que «ces conférences constituent l'un des fondements de la démocratie du mouvement, qui attache une grande importance à ses bases et à ses congrès locaux et régio-

naux», soulignant dans une déclaration à la TAP qu'une «démocratie forte en Tunisie ne sera assurée que par des partis démocratiques».

La Tunisie est menacée de fuite selon la Deutsch Well

Dans une analyse publiée sur son site officiel, la Deutsche Well (premier groupe de médias allemand) a indiqué que plusieurs pays arabes, dont la Tunisie, sont exposés aux problèmes d'endettement. Ces problèmes peuvent se transformer en une menace à la stabilité économique et politique des pays en période de transition, à savoir, la Tunisie. Selon la même analyse la Tunisie a besoin de mobiliser 2,5 milliards de dollars chaque année pour payer ses dettes, surtout que depuis la révolution

les dettes tunisiennes ont explosé pour atteindre 70% du PIB. Prenant considération des conditions imposées par le FMI, la Deutsch Well a indiqué que la Tunisie s'endette pour payer ses dettes, chose qui menace sa souveraineté. Le groupe de médias allemand a également abordé les questions d'évasion fiscale et de corruption qui nuisent à l'économie tunisienne et qui accentuent davantage le risque de faillite en l'absence de la mise en place de réformes structurelles. D'autres pays arabes sont exposés à ce risque tel l'Egypte, le Soudan et le Maroc...

Hausse des prix des biens immobiliers

Dans une déclaration accordée au journal «Al Chourouk»



dans son édition d'hier, le président de la Chambre nationale des promoteurs immobiliers, Fahmi Chaabane, a déclaré que les prix des biens immobiliers connaîtront une hausse de 3 à 4% suite à l'augmentation du taux d'intérêt directeur à trois reprises par la Banque Centrale. M. Chaabane a indiqué que les promoteurs immobiliers vont entrer dans une action protestataire afin de mettre fin à la crise

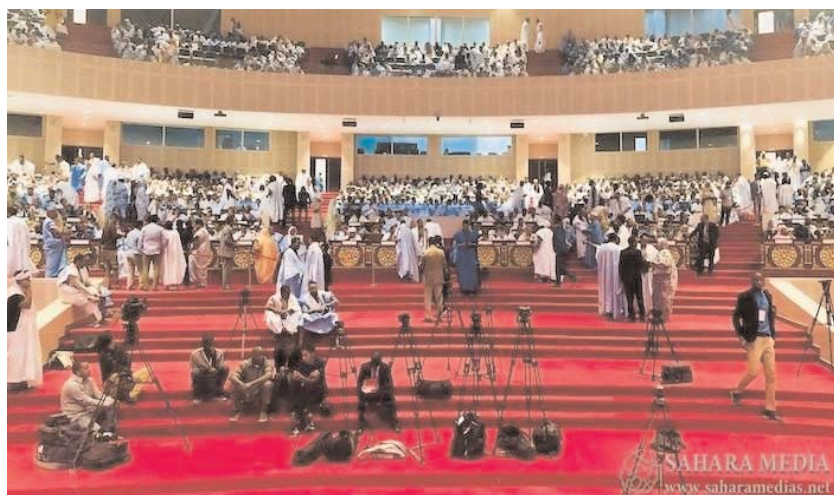
du secteur. Selon la même source, le prix ont déjà connu une hausse. Ainsi le prix du mètre carré a atteint 2 600 dinars, les maisons composées de deux chambres à coucher et un salon sont estimées à 270 000 dinars, les maisons composées de trois chambres sont estimées à 350 000 dinars et les maisons haut standing peuvent atteindre les 600 000 dinars. **F. M. /Agences**

Mauritanie

Le parti au pouvoir tient son congrès

A la veille du scrutin présidentiel initialement prévu en juin 2019, le parti au pouvoir, l'Union pour la République (UPR), a ouvert au Palais des congrès à Nouakchott les travaux de son congrès ordinaire. Les travaux ont été supervisés par le président du parti, M^r Sidi Mohamed Ould Maham. S'adressant aux congressistes, le Président du Parti a affirmé que «la conjoncture actuelle dans le pays constitue une opportunité pour la réflexion et pour la revue des acquis de la dernière décennie». Et d'ajouter que : «Ce qui a été réalisé a pu l'être par tous les régimes qui se sont succédé ces cinquante dernières années. Le Congrès représente une occasion pour apprécier, appuyer et louer la sage et efficace direction de son excellence le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, qui est à l'origine de cette vision pour ce projet, qui a dirigé ces transformations et cette alternance à la tête du pays pour le diriger vers des rivages sûrs aux plans sécuritaire, politique et économique». Le président du parti a présenté au cours de cette rencontre, sa démission et la démission des instances du parti qui étaient en place avant de remettre la présidence au bureau d'âge. Les congressistes ont adopté deux résolutions dont la première a trait à l'adoption et au soutien de la candidature de M. Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed Ghazouani, ministre de la Défense nationale au prochaines présidentielles. La seconde, porte, quant à elle, sur l'élection

d'un comité provisoire en charge de l'administration des affaires du parti en attendant la tenue du prochain congrès, présidé par M. Seyidna Ali Ould Mohamed Khouna, ministre de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et de la Modernisation de l'administration. Le parti a également élu M. Mohamed Ould Abdel Vettah, ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines à la tête du Secrétariat général au cours de cette période transitoire. Les congressistes ont approuvé à l'unanimité la suspension des activités du Congrès, jusqu'après les prochaines élections présidentielles. Cette manifestation qui a regroupé près de 2 000 congressistes a vu la participation de tout l'appareil étatique, avec la présence, entre autres, du Premier ministre, M. Mohamed Salem Ould Béchir, des membres du gouvernement, des représentants de l'UPR au niveau de l'Assemblée nationale,



des délégués du parti au Congrès, des dirigeants des autres formations politiques nationales et un certain nombre

d'invités. Des représentants étrangers de haut niveau étaient également présents avec des délégations venant du Sénégal,

du Niger, du Tchad, du Burkina Faso, de l'Algérie, du Maroc de Palestine et de Chine. **S. A.**

Libye

Le Tchad ferme sa frontière

Le Tchad a annoncé la fermeture de sa frontière avec la Libye, un mois après l'intrusion d'une colonne rebelle venue du sud libyen, selon le ministre de la Sécurité, Mahamat Abba Ali Salah. «Nous avons pris la décision de fermer la frontière entre le Tchad et la Libye à partir de cet instant jusqu'à nouvel ordre», a déclaré le ministre, depuis le nord tchadien où il est en déplacement, selon la télévision nationale. Début 2017, N'Djamena avait déjà annoncé la fermeture totale de ses 1 400 km de frontière avec la Libye, avant de la rouvrir partiellement quelques mois plus tard. En visite à Kouri

Bougoudi, dans le nord-ouest du Tchad, au Tibesti, théâtre d'affrontements entre des orpailleurs et l'armée ces derniers mois, le ministre a indiqué dimanche que «cette zone est devenue un carrefour de tous les malfrats, des terroristes et des rebelles». Kouri Bougoudi est un vaste site aéroporté, situé dans une zone montagneuse des deux côtés de la frontière Tchad-Libye, qui attire de nombreux Tchadiens et étrangers. «Tout individu qui se trouvera dans ce site de Kouri sera considéré comme terroriste», a déclaré le ministre dimanche qui a annoncé «le désarmement de toute la population et l'interdiction

formelle d'orpillage». Le nord du Tchad est très lié au sud libyen, d'où vient la majorité des ravitaillements en nourriture. Cette région du Sahel est désertique et peu habitée. Plusieurs groupes rebelles tchadiens ont établi leur base dans le sud libyen. Fin janvier, des rebelles tchadiens sont entrés depuis la Libye dans le nord-est du Tchad. Des frappes françaises ont stoppé l'avancée de la colonne, suscitant la critique des détracteurs de N'Djamena. Les frontières entre le Soudan, le Tchad, la Libye et le Niger sont poreuses et théâtres de nombreux trafics. **R. M.**



Proche-Orient

Washington réduit le niveau de sa représentation auprès des Palestiniens

■ Les États-Unis ont rétrogradé le niveau de leur représentation diplomatique auprès des Palestiniens, qui essuient un nouveau coup sévère de la part d'une administration Trump foncièrement pro-israélienne et censée présenter bientôt ses propositions de paix.

Le consulat général des États-Unis à Jérusalem, qui faisait office d'ambassade de fait auprès des Palestiniens depuis les accords d'Oslo dans les années 90, a, comme prévu, cessé d'exister hier pour être absorbé par l'ambassade des États-Unis en Israël, transférée en 2018 de Tel-Aviv à Jérusalem malgré la réprobation internationale. C'est la dernière en date d'une longue série de mesures perçues par les dirigeants palestiniens comme autant d'atteintes à leur cause. «Le 4 mars 2019, le consulat général des États-Unis à Jérusalem fusionne avec l'ambassade des États-Unis à Jérusalem pour former une seule mission diplomatique», a indiqué le département d'État dans un communiqué. Le département d'État, qui avait annoncé la

«fusion» en octobre, a répété que celle-ci était motivée seulement par un souci «d'efficacité» diplomatique et ne «signifie pas un changement de la politique américaine sur Jérusalem» et les Territoires palestiniens. C'est «le dernier clou enfoncé dans le cercueil» du rôle historique de médiateur joué par les États-Unis, a tweeté le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine, Saëb Erekat. Les responsables palestiniens se sont émus en particulier du fait que les relations entre Américains et Palestiniens se retrouvaient sous l'autorité de l'ambassadeur des États-Unis en Israël, David Friedman. «L'administration américaine place la Palestine sous la coupe d'Israël», s'est indignée Hanane Achraoui, autre responsable de

l'OLP. M. Friedman, un proche du président Donald Trump de confession juive, est honni de la direction palestinienne qui voit en lui l'avocat ardent des intérêts israéliens et de la colonisation, et l'un des artisans du transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem. Les États-Unis ont une présence diplomatique permanente à Jérusalem depuis 1857, bien avant la création d'Israël en 1948. Le département d'État n'a pas confirmé des informations selon lesquelles ce qui était depuis 1912 et jusqu'à présent la résidence du consul général, tout près de la Vieille ville, allait devenir celle de M. Friedman. Avec la fermeture du consulat général, les États-Unis deviennent l'une des seules grandes puissances à ne pas avoir de représentation dédiée auprès des Palestiniens. La titulaire du poste, Karen Sasahara, quitte ses fonctions à Jérusalem. Le consulat général cède la place à une Unité des affaires palestiniennes intégrée à l'ambassade. La fermeture du consulat général est ressentie par les Palestiniens comme un camouflage supplémentaire. Depuis l'investiture du président Trump, ils n'ont pas digéré que ce dernier ait rompu avec des décennies de consensus international et de diplomatie américaine en annonçant la reconnaissance de Jérusalem comme la capitale



d'Israël. Le statut de Jérusalem est l'une des questions les plus épineuses du conflit israélo-palestinien. Les Palestiniens voient dans la décision de M. Trump la négation de leurs revendications sur Jérusalem-Est, dont ils veulent faire la capitale de l'État auquel ils aspirent. Israël s'est emparé de Jérusalem-Est en 1967 et l'a depuis annexée. L'annexion a été déclarée «nulle et non avenue» par l'ONU. Israël considère tout Jérusalem comme sa capitale indivisible et a salué la décision de M. Trump comme la reconnaissance du lien historique entre les juifs et Jérusalem. En mai 2018, les États-Unis ont

transféré leur ambassade en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem. L'inauguration a coïncidé avec un bain de sang dans le territoire palestinien de la bande de Gaza. Depuis décembre 2017, le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a gelé les relations avec l'administration Trump. En rétorsion, le gouvernement américain a annoncé la fin de son aide financière bilatérale à l'Autorité palestinienne, ainsi que ses contributions à l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa). Il a fermé la mission diplomatique palestinienne à Washington.

Rosa C.



Impuissance

Loyauté

Par Fouzia Mahmoudi

L'une des plus intelligentes manœuvres d'Emmanuel Macron aura été de réussir à piller non seulement le parti socialiste de sa force vive en faisant en sorte qu'une grosse majorité d'élus et représentants socialistes se joignent à son mouvement, mais également à convertir un certain nombre de cadres de droite de Les Républicains. Son Premier ministre est ainsi donc l'ancien membre LR Édouard Philippe, bras droit d'Alain Juppé. Ce dernier qui n'est plus membre LR et qui à de nombreuses reprises affirmé son «amitié» pour Emmanuel Macron. Une situation qui a de quoi agacer les dirigeants LR alors que les sondages donnent au parti de droite un score deux fois moins important aux élections européennes de mai prochain qu'au parti présidentiel de La République En Marche. Et l'attitude de certaines personnalités de droite irrite Laurent Wauquiez, président LR, qui souhaite une loyauté totale à son parti et il souhaite, entre autres, mettre fin aux tergiversations de l'ex-Premier ministre Jean-Pierre Raffarin qui a exprimé à de nombreuses reprises sa sympathie pour Emmanuel Macron. Dans un courrier daté de samedi qui avait été révélé par «L'Opinion», il demande à Jean-Pierre Raffarin de choisir. Celui qui est toujours membre de LR, mais réputé proche d'Emmanuel Macron, doit faire «connaître sa position sur la campagne des européennes». Laurent Wauquiez demande aussi à l'ancien chef de gouvernement de se rendre à un bureau politique. «Au moment où Les Républicains sont résolus à présenter aux Français des propositions à la hauteur de l'enjeu, notre bureau politique, dont vous êtes membre de droit, qui se réunit le 12 mars prochain, mérite d'entendre vos suggestions et de connaître directement votre position sur la campagne des européennes», écrit Wauquiez. Dans cette lettre de deux pages, il rappelle à Raffarin ses positions passées sur l'Europe : «Vous avez pointé le malaise démocratique d'une Europe qui n'a su ni réformer ni convaincre, [...] vous avez affirmé que l'Europe n'est pas fédérale mais une coopérative avec des compétences définies en fonction de priorités, les autres compétences devant être renvoyées aux États-nations.» Or, fait valoir le patron de LR, «ces convictions que vous exprimiez en juin 2016, notre famille politique en a fait des piliers de son projet en juin 2018». «Et vous pouvez mesurer qu'il n'y a pas de différence entre ce que vous disiez à l'époque et les positions des Républicains aujourd'hui», et «vous pouvez mesurer tout autant le fossé qui nous sépare d'Emmanuel Macron». Fin janvier, Jean-Pierre Raffarin avait déclaré qu'il «déciderait» s'il restait au sein des Républicains en fonction de la position du parti sur l'Europe, soulignant être «aujourd'hui plus près du projet de Macron», auquel, selon de nombreuses sources, il est décidé d'apporter son soutien. Reste à savoir si LR perdra encore un autre de ses membres les plus importants, qui à ces dernières années réussi à maintenir de par son influence et son charisme le parti soudé ou si Jean-Pierre Raffarin sera un nouveau transfuge que la droite aura à déplorer. F. M.

Corée du Nord

Le sommet sur le nucléaire nord-coréen est un «succès»

Le sommet sur le nucléaire nord-coréen qui s'est tenu cette semaine au Vietnam est un «succès», a estimé dimanche le conseiller à la sécurité nationale du président américain, John Bolton, même s'il s'est achevé prématurément et sans déclaration commune. «Je ne considère pas ce sommet comme un échec», a déclaré M. Bolton, invité de l'émission «Face the Nation» sur la chaîne CBS. «Je le considère comme un succès en ce que le président a protégé et promu les intérêts américains». John Bolton est souvent considéré comme partisan d'une ligne dure en matière de diplomatie. En mars 2018, alors qu'il ne faisait pas encore partie de l'administration Trump, il avait estimé, dans une tribune publiée dans le «Wall Street Journal», qu'il était «légitime» pour les États-Unis de «frapper les premiers» la Corée du Nord pour neutraliser leurs équipements nucléaires. «Le président s'en est tenu à sa conception» d'un accord acceptable, et «il a renforcé ses relations avec Kim Jong Un», à l'occasion du sommet. «A moins que vous esti-

miez qu'un mauvais accord aurait été mieux que pas d'accord du tout, pour moi, c'est un succès.» John Bolton a estimé que la proposition nord-coréenne de démanteler «de manière permanente et totale» le complexe nucléaire de Yongbyon était «une concession très limitée». Donald Trump n'était prêt, a-t-il rappelé, à accepter la levée des sanctions économiques qu'en échange du démantèlement de la totalité des installations nucléaires nord-coréennes. Jeudi soir, le ministre nord-coréen des Affaires étrangères Ri Yong Ho avait tenu à préciser que son pays ne demandait, dans l'immédiat, qu'un allègement des sanctions. Il a prévenu que la Corée du Nord ne ferait pas de meilleure offre. «Kim Jong Un lui-même a dit, lors du dernier sommet (à Singapour en juin 2018): nous allons passer par de nombreuses étapes avant de conclure cet accord», a déclaré le conseiller. «La rencontre d'Hanoi était une de ces étapes. Donc le président est prêt à poursuivre les discussions.» Les États-Unis et la Corée du Sud ont annoncé samedi qu'ils renon-

çaient à leurs grandes manœuvres militaires annuelles qui devaient se tenir en mars, une décision interprétée comme signe de la volonté d'apaisement des Américains. L'exercice, qui mettait à contribution plus de 200 000 soldats de part et d'autre, a été remplacé par des manœuvres de moindre échelle. John Bolton a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une «nouvelle décision» et rappelé que Donald Trump avait décidé de renoncer à ces grandes manœuvres l'été dernier. Plus tard dimanche, le président américain a expliqué, via Twitter, que sa décision visait à «faire économiser aux États-Unis des centaines de millions de dollars». «Par ailleurs», a-t-il ajouté, «le fait de réduire les tensions avec la Corée du Nord est une bonne chose!» «Le président a beaucoup abandonné en allant à ce sommet, en renforçant le prestige de Kim Jong Un sur la scène mondiale et en n'obtenant rien en échange de l'abandon des exercices militaires», a réagi le président de la commission sur le Renseignement de la Chambre des représentants, Adam Schiff.



Festival du film amazigh

Le film «Ur ttaru kra ghef uzekkaw» ou les errements d'une âme torturée

■ Le film «Ur ttaru kra ghef uzekkaw» de Omar Amroun, projeté dimanche à la maison de la culture Mouloud-Mammeri dans le cadre de la compétition pour l'Olivier d'or du festival culturel national annuel du film amazigh, raconte les errements de l'âme torturée d'un homme solitaire.

Par Adéla S.

Ce court métrage de 26 mn dévoile la douleur profonde que vit Ferhat, rôle campé par l'acteur Slimane Grim qui venait de fêter ses 50 ans dans la solitude et la morosité, n'ayant pas d'emploi et n'ayant pas fondé une famille. Il tente plusieurs fois de mettre fin à ses jours en essayant de se pendre et/ou se jeter du haut d'une falaise, sans y parvenir. La douleur intérieure ne semble préoccuper personne dans son village.

Des scènes panoramiques mettent en valeur les beaux paysages de la région de Bouzguène en Kabylie, où le film a été principalement tourné, scènes qui se dévoilent au fil

des vadrouilles de Ferhat. Ce court métrage, écrit par le réalisateur, est très réaliste à travers, notamment, le fils qui vit de la pension de sa mère, la fermeture de la poste du village suite à un hold-up, les faux barrages dont ont été victimes des entrepreneurs de la région.

Omar Amroun, qui a reçu lors de la précédente édition la mention spéciale du jury pour son court métrage «Une peine à vivre», et «Le labyrinthe des sentiments», reste fidèle à sa thématique, qui est d'explorer la complexité de l'âme humaine, ses espoirs et ses désespoirs, sa solitude et ses peurs, mais aussi ses douleurs enfouies. L'être et le paraître inspirent les courts métrages de ce jeune réalisateur scénariste, originaire de

Bouzguène (Tizi-Ouzou).

Sa mère continue à insister auprès de lui pour qu'il se marie, un villageois qui lui demande où il va et à qui Ferhat répond : «Je vais au bord de la falaise pour me suicider», éclate de rire et poursuit son chemin tout en rigolant. Une femme essaye même de le séduire en l'invitant chez elle, sans parvenir à obtenir ce qu'elle veut de Ferhat qui a perdu goût, mais qui n'est pas insensible à l'innocence et à la pureté de l'âme des enfants qui lui procurent de la joie en remettant à des enfants des figurines qu'il avait sculptées. C'est le seul instant joyeux pour Ferhat.

Las, il se réfugie dans un bar pour noyer sa solitude dans l'alcool, où il dit à un client attaché à ses côtés : «Une fois mort,



n'écrivez rien sur ma tombe» (d'où le titre du film). Il surprend une discussion d'un groupe de jeunes qui envisageaient de dresser un faux barrage à un promoteur pour lui voler son argent. Il anticipe en se rendant chez ce même promoteur qu'il connaît et le braque avec une arme de poing lui demandant de

lui remettre tout l'argent qu'il avait sur lui.

Peine perdue parce que la victime ayant déjà été la cible d'un vol ne garde plus beaucoup d'argent dans son entreprise. Ses employés alertent la police qui procède à l'arrestation de Ferhat.

A. S./APS

Formation

La nécessité de la formation de base dans le domaine cinématographique soulignée

La formation scénaristique devra retrouver sa place comme «base du métier du cinéma» dans l'industrie cinématographique nationale, a préconisé, dimanche à Tizi-Ouzou, Ali Mouzaoui, réalisateur et metteur en scène. S'exprimant lors d'une conférence à l'occasion de la 17^e édition du Festival culturel national

du film amazigh (Fonfa), sous le thème «Cinquante ans d'écriture au service du septième art», Mouzaoui a estimé que le cinéma national souffre d'une «mise à l'écart du texte cinématographique».

«Le talon d'Achille de notre cinéma, amazigh en particulier et algérien en général, est l'absence de scénaristes. La plupart des

scénarios de films sont le produit de l'urgence et de la nécessité», a-t-il déploré, soulignant, à ce propos, que «le cinéma doit exister et ne pas être subordonné à l'urgence».

Une urgence qui contraint les scénaristes à «faire des films avec beaucoup de faiblesses et de manière artisanale» qui confi-

ne leur travail à n'être, tout juste, qu'une «production d'images» qui participe à la sauvegarde de la mémoire. Cette condition du cinéma national subit, également, selon l'homme de cinéma, «une réalité démographique décroissante de la population des scénaristes et des autres métiers du cinéma à laquelle

s'ajoute l'irruption du phénomène technologique qui accapare beaucoup plus l'attention au détriment de la formation artistique». Ce ci explique «l'urgence d'aller vers la formation pour produire une relève», a-t-il renchéri.

Indiquant, à ce propos, qu'il y a une palette de près de 200 emplois qui peuvent garantir du travail dans l'industrie cinématographique, Ali Mouzaoui a relevé que «plusieurs métiers du cinéma, acteurs, éclairagistes, artificiers, maquilleurs, enregistrent un manque criant aujourd'hui», illustrant cette réalité, il a fait savoir, qu'il y a, actuellement, «un seul artificier pour l'ensemble des productions cinématographiques nationales».

S'agissant du cinéma amazigh, le cinéaste a considéré qu'il ne faudrait pas l'«enfermer dans la notion de la langue» qui, a-t-il expliqué, «tire son importance du combat identitaire qui a marqué notre société et qui a conduit à la consécration de la langue et de la culture amazighes comme référents officiels de l'Etat algérien», appelant les gens de cinéma à ne pas «focaliser sur la forme mais à s'intéresser au contenu».

R. C.

Coopérative culturelle «Boudour» d'Oran

Présentation de la pièce théâtrale «Soukout»

le 14 mars à Sidi Bel-Abbès

La pièce théâtrale «Soukout» (Silence) sera présentée le 14 mars prochain au théâtre de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris dimanche de son réalisateur.

Cette représentation produite par la coopérative culturelle «Boudour» d'Oran est la troisième après celle présentée au théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran en début février écoulé et une autre destinée aux étudiants de l'université des

sciences et technologies «Mohamed-Boudiaf» d'Oran, a indiqué l'artiste Mohamed Adar, qui est président de cette coopérative.

Produite en 2018, la pièce «Soukout» traite du phénomène de l'émigration et ses répercussions fâcheuses dont la douleur et les peines familiales et la perte, selon le résumé de cette œuvre, dont le texte a été écrit par le réalisateur.

Les rôles dans cette œuvre artistique soutenue par le ministère de la Culture sont attribués à une pléiade d'artistes dont trois comédiennes qui sont Romaina, Khadidja et Noura et le metteur en scène et auteur, le comédien Mohamed Adar qui campe le rôle de Saadi.

Cette pièce théâtrale a suscité un grand intérêt des critiques et d'amateurs du 4^e art qui ont apprécié les scènes.

Le plateau artistique est constitué du conseiller Tayeb Ramdane, du scénographe Youcef, du musicien Ziane et du chargé du décor et de la lumière, Hadj Abbès, a indiqué le président de la coopérative culturelle «Boudour», qui a déjà produit la pièce «Adhabat Djamilia», mise en scène par Mohamed Adar et présentée dans différentes wilayas du pays.

Racim C.

Madrid

La foire d'art à la conquête du Nouveau monde

À l'ARCO, à Madrid, l'artiste catalan Santiago Sierra s'est associé à son compatriote Eugenio Merino pour rendre un hommage ambigu et taquin au roi Felipe VI d'Espagne, le représentant par une statue de cire de plus de 4 mètres de haut.

L'ARCO, la foire d'art contemporain de Madrid, c'est le Pérou. Non seulement parce que les Péruviens sont les invités d'honneur de cette 19^e édition, avec 15 galeries et 24 artistes sélection-

nés par Sharon Lerner, la directrice du Musée d'art de Lima, qui donne un aperçu de trois générations d'artistes, mais aussi parce que les organisateurs ont le sens de l'hospitalité : ils invitent aussi les journalistes, les critiques d'art ou les conservateurs de musée, et surtout les collectionneurs, reçus comme des VIP. Les 203 galeries présentes se frottent les mains, les ventes vont bon train, et, dès le jour du vernissage, le 27 février, l'ambiance

était au beau fixe. Il y avait même un petit scandale pour pimenter le tout : le Catalan Santiago Sierra, dont une œuvre, Les Prisonniers politiques de l'Espagne contemporaine, avait été brièvement censurée lors de la précédente édition de la foire, s'est associé à son compatriote Eugenio Merino pour rendre un hommage ambigu et taquin au roi Felipe VI d'Espagne, le représentant par une statue de cire de plus de 4 mètres de haut. Elle est

fabriquée à la manière d'un «ninot», une figure typique de la fête des Fallas, à Valence. Problème, à l'issue du carnaval, le «ninot» est brûlé. C'est le destin qui attend Felipe VI si Ida Pisani, la directrice de la galerie milanaise Prometeo, qui l'expose, trouve un collectionneur prêt à payer les 200 000 euros réclamés pour l'œuvre et à incendier ensuite son acquisition...

Harry Bellet

AGEND'ART

Galerie d'art Asselah-Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi, intitulée «Les encres de l'âme».



Infrastructures sportives Des conventions-cadres entre le MJS et sept fédérations signées

DES CONVENTIONS-cadres ont été signées dimanche à Alger entre le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et sept fédérations sportives, portant sur l'exploitation et la mise à leur disposition de trois complexes sportifs dans le cadre de la préparation des athlètes d'élite en vue des prochains Jeux olympiques (JO) 2020 de Tokyo et des Jeux méditerranéens (JM) 2021 d'Oran. Le document a été signé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab et les présidents des sept fédérations olympiques concernées, à savoir les luttes associées, la gymnastique, le karaté-do, le judo, l'haltérophilie, le tennis de table et le football. A ce titre, le ministre a affirmé dans son allocution que la signature de ces conventions se veut «une première étape dans la mise en œuvre de la stratégie entreprise par le département de la jeunesse et des sports en ce qui concerne la prise en charge et la formation des jeunes talents ainsi que la préparation de l'élite nationale en vue des prochaines échéances dont les JO-2020 de Tokyo et les JM-2021 d'Oran». «C'est une première phase qui concerne sept fédérations sportives dont l'objectif est de leur faire bénéficier d'une préparation optimale au niveau de trois complexes sportifs : le Centre de jeunes talents en football à Sidi Bel-Abbès, le Centre régional de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive à Tipasa et le Centre de regroupement des jeunes talents à Biskra», a précisé Hattab. La deuxième phase de cette opération verra la signature de 14 conventions-cadres avec d'autres fédérations sportives olympiques dont le volley-ball, le tennis, le badminton, l'escrime, la boxe, la natation, le

handball, le tir sportif, le cyclisme et la voile. Le ministre a également mis l'accent sur «l'obligation d'utiliser ces installations sportives et de prendre en charge les jeunes talents au niveau des fédérations», rappelant, à cette occasion, toutes les infrastructures sportives et juvéniles qui ont été réalisées à ce jour en Algérie dont le nombre s'élève à 7 396, parmi lesquelles 13 centres de formation au plan national. De son côté, Mohamed Doumi, conseiller du ministre chargé des grands projets, a déclaré que «cette convention-cadre comporte la mise à disposition de ces trois installations sportives au profit des fédérations olympiques qui seront dorénavant indépendantes dans leurs démarches en matière de formation et de préparation de leurs athlètes en vue des prochaines échéances». «Les centres de Sidi Bel-Abbès et de Biskra seront orientés vers le football, en attendant la réalisation des centres de formation de la Fédération algérienne de football. Notre objectif est de doter les fédérations sportives de tous les moyens de préparation et de récupération nécessaires et permettre à l'athlète de se préparer dans les meilleures conditions», a dit Doumi. Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, a salué «les efforts consentis par le ministère de la Jeunesse et des Sports afin de permettre aux équipes de football de se préparer, pendant cinq ans, sans pouvoir dépenser le moindre centime, notamment à Sidi Bel-Abbès et Biskra, en attendant la réalisation de quatre centres de formation qui seront implantés à Tlemcen, Saïda, El-Tarf et Batna».

Aviron

L'EN se prépare à Beni Haroun

LA SÉLECTION nationale algérienne d'aviron a entamé dimanche, sur le plan d'eau du barrage de Beni Haroun (Mila), un stage bloqué de 15 jours, a indiqué le directeur du stage, Bilel Mahrez. Ce premier stage de l'année auquel prennent part 6 athlètes (3 hommes et 3 femmes) est encadré par les techniciens Mohamed Riad Garidi et Chouki Deriasse selon la même source qui a souligné que le barrage de Beni Haroun offre toutes les conditions nécessaires pour préparer au mieux les prochaines échéances sportives et les compétitions longues distances, notamment sur 15 et

20 km. M. Garidi a également expliqué que la sélection nationale algérienne d'aviron veut à travers ce stage préparer les premiers jeux africains des plages prévus cette été au Cap-Vert, mais aussi les Jeux africains de la jeunesse 2019 et les éliminatoires des Jeux olympiques Tokyo 2020. Ce technicien a également fait savoir que le plan d'eau de Beni Haroun accueille le 14 au 16 mars prochains le Championnat national d'aviron, appelant les autorités locales à aménager un tracé spécial à l'intérieur de ce même barrage afin de pouvoir y organiser des compétitions internationales.

Badminton/Tournoi international de Nairobi Deux médailles dont une en or récoltées

LA SÉLECTION algérienne de badminton a remporté une médaille d'or et une en bronze au tournoi international «Open» organisé dans la capitale kényane, Nairobi, du 28 février au 2 mars. La consécration en or a été décrochée par le duo Kocella Maâmeri-Sabri Medal après la victoire en finale de l'épreuve du «double messieurs» face à un duo mauricien. La médaille de bronze algérienne a été, en revanche, l'œuvre de la paire Lynda Mazri-Kocella Maâmeri, suite à sa défaite en demi-finales du «double mixte» face à une paire jordanienne. Pour la

Coupe de la CAF (4^e journée / Gr. D)-NAHD-Gor Mahia (1-0)

Le Nasria reprend les commandes

■ Le Nasr Hussein-Dey, même avec le forfait de trois joueurs, deux blessés et un suspendu, a réussi à dominer les Kenyans du FC Gor Mahia, en match disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet, pour le compte de la 4^e journée (Groupe D) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).



Par Mahfoud M.

Le meilleur buteur du club Gasmî, ainsi que les très milieux de terrain El Orfi et Harrag comptent en effet parmi les pièces maîtresses de la composante Sang et Or. Mais bien que leur absence se soit fait sentir dimanche, leurs coéquipiers ont réalisé l'essentiel, en engrangeant les trois points qui replacent le Nasria en tête du Groupe. En effet, grâce à cette importante victoire, assurée dès la 10^e minute par Youfî, le NAHD a repris la première place, avec 7 points, devant Gor Mahia (6 pts), le Zamalek d'Egypte (5 pts) et le Petro Atletico d'Angola (4 pts). Le score aurait

pu être lourd en faveur des Algérois, tant ils avaient réussi à se procurer un grand nombre d'occasions, aussi bien en première mi-temps qu'en deuxième. Les meilleures d'entre elles ont probablement été celles de Youfî (3^e et 6^e), Khîat (52^e) et N'Tankeu aux 61^e et 71^e, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous. De leur côté, les joueurs du Gor Mahia avaient commencé par adopter un schéma ultra défensif, pour résister aux assauts répétés du Nasria, et ce n'est qu'en deuxième mi-temps qu'ils se sont mis à prendre quelques risques. Mais ces efforts, aussi tardifs furent-ils, ont été payants, puisqu'à l'heure de jeu, suite à un corner bien botté par Francis Nyambura, l'avant-

centre Jacques Tyisenge a sauté plus haut que tous les défenseurs adverses et a égalisé d'une belle tête croisée. Quoique l'arbitre malien Boubou Traoré l'a refusé, arguant d'une charge illicite sur le gardien, ce qui a suscité une vive contestation de la part des joueurs Kenyans. Le score est donc resté d'un but à zéro en faveur du NAHD, qui a resserré les rangs après cette chaude alerte, préservant son acquis jusqu'au coup de sifflet final. Dans l'autre match de ce Groupe D, le Zamalek s'est admirablement relancé dans la course à une éventuelle qualification, en allant s'imposer à Luanda contre le Petro Atletico (1-0).

M. M.

Ligue 1 (23^e journée)

Le CRB ramène un point d'Oran

Le CR Belouizdad a arraché un précieux nul 1-1 (mi-temps : 0-1) devant le MC Oran en match décalé de la 23^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé dimanche au stade Ahmed-Zabana (Oran). Les buts de la partie ont été ins-

crits par Chamseddine Nessakh (11^e, c.s.c.) pour le MCO et Boubacar Soumana (57^e) pour le CRB.

A l'issue de cette rencontre, le MCO reste 10^e avec 25 pts, alors que le CRB rejoint l'AS Ain-M'illa (12^e) avec 23 pts. Le club oranais

compte un match en retard à jouer contre le MCA à Alger. De son côté, un match-couperet à 6 points attend le CRB à Tadjenanet face au DRBT. Cette 23^e journée qui a débuté samedi a été marquée par l'exploit du Paradou AC qui a surpris le leader du championnat, l'USM Alger (2-1), dont la défaite a été exploitée à fond par son poursuivant la JS Kabylie qui revient à cinq longueurs après sa victoire devant l'ES Sétif (1-0). Cette 23^e journée est amputée de deux rencontres, à savoir CS Constantine-MC Alger et NA Hussein-Dey - AS Ain M'illa, non encore programmées par la Ligue de football professionnel.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

En raison des risques de dérapage

Tizi Ouzou : La marche de soutien au groupe Cevital n'aura pas lieu

LA MARCHÉ de soutien au groupe Cevital prévue ce mardi à Tizi Ouzou n'aura pas lieu à la demande du même groupe agroalimentaire. En effet, dans un communiqué diffusé par le groupe de l'homme d'affaires Issad Rebrab, Cevital a demandé aux initiateurs de la manifestation de protestation contre «les blocages des projets d'investissements dudit groupe» de l'annuler au motif que l'heure n'étant pas à «des revendications sectorielles». «L'heure n'étant pas aux revendications sectorielles, Cevital a demandé avec insistance à la coordination nationale des comités de soutien aux travailleurs de Cevital et aux investissements économiques et à tête Mourad Bouzidi d'annuler la marche du 5 mars à Tizi Ouzou, décidée en janvier dernier pour soutenir le groupe et désamorcer les blocages injustes dont il fait l'objet», lit-on dans le même document. Dans une vidéo postée lundi après-midi sur Facebook, Mourad Bouzidi explique les raisons de l'annulation de la marche. «Le groupe agroalimentaire Cevital a demandé, lundi, l'annulation de la marche de soutien qui devait

avoir lieu hier à Tizi Ouzou». Dans une déclaration rendue publique, le groupe appartenant à l'homme d'affaires Issad Rebrab écrit que «l'heure n'étant pas aux revendications sectorielles, Cevital demande avec insistance à la coordination nationale des comités de soutien aux travailleurs de Cevital et aux investissements économiques et à leur tête Mourad Bouzidi d'annuler la marche du 5 mars à Tizi Ouzou, décidée en janvier dernier pour soutenir le groupe et désamorcer les blocages injustes dont il fait l'objet». Dans une vidéo postée ce lundi après-midi, le président du comité de soutien à Cevital, Kamel Bouzidi explique que «suite à des informations persistantes sur la volonté de la mafia, ennemi de Cevital et de la Kabylie et de l'Algérie, de provoquer des dérapages à la marche du 5 mars» ainsi qu'afin de «permettre à notre coordination de s'inscrire pleinement dans la dynamique populaire pour le départ immédiat du système» avant de lancer un appel à toute la population à rejoindre le mouvement populaire.

H.M.

Festival national de l'audiovisuel de la jeunesse

42 productions en lice pour le «Phare d'or»

QUELQUE 42 productions, entre courts-métrages et documentaires, sont en lice pour le «Phare d'or», la plus haute distinction de la première édition du Festival national des innovations audiovisuelles de la jeunesse, ouvert lundi à l'Université de Boumerdès. De nombreuses figures connues de la scène artistique et culturelle ont pris part à la cérémonie d'ouverture de la manifestation, marquée par la projection d'une partie (1/4 d'heure) du film documentaire «Tadelesse, ville millénaire», du réalisateur Salah Boufellah, actuellement en cours de montage. Ce film d'une durée d'environ 1h40mn sera projeté en avant-première au mois d'avril prochain au niveau de la même salle. Son réalisateur, Salah Boufellah, a été honoré à l'occasion, par la Ligue de wilaya d'information et de communication, organisatrice de ce festival. Des jeunes producteurs du domaine de l'audiovisuel, issus de 32 wilayas et âgés entre 18 et 35 ans, prennent part à cette manifestation, qui sera abritée quatre jours durant par la salle des activités de l'Université «M'hamed Bougara», a indiqué à l'APS, le président de cette ligue, Moussa Belahcene. Le festival, placé sous le thème «Une jeunesse innovante pour un avenir promet-

teur», comptera des invités internationaux à l'exemple des représentants des festivals internationaux de Sousse (Tunisie) et de Tétouan (Maroc), a-t-il ajouté. Diverses activités sont au programme, dont des projections de productions réalisées par les participants : documentaires, courts-métrages et spots publicitaires, outre l'organisation de conférences, ateliers et concours dans le domaine de l'audiovisuel, ainsi que des sorties au niveau de la Casbah de Dellys, entre autres. Huit sujets ayant trait à l'enfance, la jeunesse, l'environnement, la citoyenneté, les fléaux sociaux et le tourisme de jeunesse, sont traités par les productions en compétition, à savoir 25 courts métrages, 9 documentaires et 8 productions panoramiques, toutes en lice pour la distinction du festival «Le phare d'or», octroyée pour chaque catégorie. Selon M. Belahcene, l'objectif principal de cette manifestation est «l'animation de la scène médiatique et culturelle, outre la mise en lumière des innovations de la jeunesse dans le domaine de l'audiovisuel et la génération d'un esprit de compétition entre eux, tout en leur offrant l'opportunité de développer leurs connaissances au contact d'autres amateurs du domaine».

Lyes F.

Le consommateur face à la cherté de la vie



123456789012

LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Arrestation d'un dangereux individu

■Un individu faisant l'objet de deux mandats d'arrêt pour association de malfaiteurs, vol et port d'arme prohibé a été arrêté au début de la semaine courante par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire d'Azazga (35 km à l'Est de Tizi Ouzou), a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hamid M.

«Les forces de police de la brigade mobile de la police judiciaire d'Azazga ont procédé à l'arrestation à Azazga, d'un dangereux individu, âgé de 28 ans, objet de deux mandats d'arrêt, le premier pour association de malfaiteurs, vol et port d'arme prohibé, et le

second pour exposition à autrui d'une substance psychotrope à des fins de consommation», précise la même source. Lors de son arrestation, «une quantité de psychotropes ainsi qu'une arme de 6^e catégorie ont été saisis et a permis de savoir par ailleurs qu'il est membre d'une association de malfaiteurs opérant dans plusieurs régions de la

wilaya de Tizi-Ouzou, et est impliqué dans plusieurs affaires dont des vols de véhicules, détention et commercialisation de drogue, et tentative de meurtre suivie de vol de véhicule», toujours selon le même document. Présenté dimanche devant le parquet d'Azazga, il a été placé sous mandat de dépôt.

H. M.

Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

Appel à redoubler d'efforts face à la menace terroriste

LES MINISTRES arabes de l'Intérieur ont appelé, à l'issue de la conférence annuelle de leur 36^e Conseil qui s'est tenue à Tunis, à redoubler d'efforts face à la menace terroriste et ont adopté une feuille de route portant sur une huitième phase pour la stratégie arabe de lutte contre ce phénomène. Selon la déclaration finale du Conseil, les ministres arabes ont également adopté, au cours de cette session de deux jours, un plan pour une neuvième phase de la stratégie arabe de lutte contre l'usage illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi qu'un plan pour la cinquième phase de la stratégie de défense civile arabe (Protection civile). Ils ont également approuvé les recommandations des conférences et réunions organisées par le Secrétariat général du Conseil au cours de l'année 2018 et les résultats des réunions conjointes tenues la même année. Les ministres arabes de l'Intérieur ont appelé, à l'occasion, les Etats membres à fournir le soutien nécessaire à la police de la République des Comores et au ministère de

l'Intérieur de la République du Yémen pour les aider à mener à bien les tâches qui leur ont été confiées. Les travaux de la 36^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur ont été lancés dimanche à Tunis avec la participation de délégations arabes de haut niveau en matière de sécurité, ainsi que de représentants de la Ligue des Etats arabes, de l'Union du Maghreb arabe, du Conseil de coopération du Golfe et d'Interpol. Des représentants de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), de l'Organisation internationale de la Protection civile, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime outre le projet CT Mena (contre le terrorisme dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord) ont pris part aux travaux de cette conférence. L'Algérie a été représentée à cette session par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh qui a participé également au nom du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.

Mahi Y./APS